

11.2.7. Corps des adjoints techniques des administrations de l'État

11.2.7.1. Tableau d'avancement 2016 pour l'accès au grade d'adjoint technique des administrations de l'État de 1^{ère} classe

TABLEAU D'AVANCEMENT 2016 AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ère} CLASSE DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT (ATAE1)

Les critères :

Les conditions statutaires	Peuvent être nommés au choix au grade d'ATAE de 1 ^{ère} classe par voie d'inscription sur tableau d'avancement les ATAE de 2 ^{ème} classe ayant atteint le 5 ^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade au 31/12/2016.
Le texte de référence	Article 15 du décret n° 2006-1761 du 23/12/2006 modifié
Les règles de gestion	

Les informations de la CAP au titre de 2015 :

Nombre de promouvables	39
Nombre de proposés	15
Nombre de postes offerts	11
Nombre de promus	11

Les dates :

Date limite de réception par la DRH	31/07/2015
Date prévisible de la Pré CAP	13/10/2015
Date prévisible de la CAP	03/11/2015

Les documents à fournir :

- La fiche de proposition avec avis motivé
- La liste des agents proposés (PM 130)
- Les services n'ayant aucune proposition à formuler devront obligatoirement faire parvenir un état néant au bureau MGS2.

Les contacts :

Adresse mail : propositions-promotions-categorie-c-et-environnement-sg-drh-mgs2@developpement-durable.gouv.fr

Bureau	MGS2	Chef de pôle	Nathalie MUNIER	Téléphone	01 40 81 75 21
		Adjointe au chef de pôle	Nicole CLAIN		01 40 81 70 80

Notions de services effectifs dans un corps ou un grade : Ne peuvent être pris en compte que les services effectués par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire en position d'activité. Les périodes accomplies en position de détachement sont donc exclues. Celles accomplies à temps partiel sont assimilées à des périodes à temps complet.

11.2.7.2. Tableau d'avancement 2016 pour l'accès au grade d'adjoint technique principal des administrations l'État de 2^{ème} classe

**TABLEAU D'AVANCEMENT 2016 AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL
DE 2^{ème} CLASSE DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT (ATPAE2)**

Les critères :

Les conditions statutaires	Peuvent être nommés au choix au grade d'ATPAE de 2 ^{ème} classe par voie d'inscription sur tableau d'avancement les ATAE de 1 ^{ère} classe ayant atteint le 5 ^{ème} échelon de ce grade et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans ce grade au 31/12/2016.
Le texte de référence	Article 16 du décret n° 2006-1761 du 23/12/2006 modifié
Les règles de gestion	

Les informations de la CAP au titre de 2015 :

Nombre de promouvables	136
Nombre de proposés	73
Nombre de postes offerts	37
Nombre de promus	37

Les dates :

Date limite de réception par la DRH	31/07/2015
Date prévisible de la Pré CAP	13/10/2015
Date prévisible de la CAP	03/11/2015

Les documents à fournir :

- La fiche de proposition avec avis motivé
- La liste des agents proposés (PM 130)
- Les services n'ayant aucune proposition à formuler devront obligatoirement faire parvenir un état néant au bureau MGS2.

Les contacts :

Adresse mail : propositions-promotions-categorie-c-et-environnement-sg-drh-mgs2@developpement-durable.gouv.fr

Bureau	MGS2	Chef de pôle	Nathalie MUNIER	Téléphone	01 40 81 75 21
		Adjointe au chef de pôle	Nicole CLAIN		01 40 81 70 80

Notions de services effectifs dans un corps ou un grade : Ne peuvent être pris en compte que les services effectués par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire en position d'activité. Les périodes accomplies en position de détachement sont donc exclues. Celles accomplies à temps partiel sont assimilées à des périodes à temps complet.

11.2.7.3. Tableau d'avancement 2016 pour l'accès au grade d'adjoint technique principal des administrations de l'État de 1^{ère} classe

TABLEAU D'AVANCEMENT 2016 AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT (ATPAE1)

Les critères :

Les conditions statutaires	Peuvent être nommés au choix au grade d'ATPAE de 1 ^{ère} classe par voie d'inscription sur tableau d'avancement les ATPAE de 2 ^{ème} classe justifiant d'au moins un an d'ancienneté dans le 5 ^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans ce grade au 31/12/2016.
Le texte de référence	Article 16 du décret n°2006-1761 du 23/12/2006 modifié
Les règles de gestion	

Les informations de la précédente CAP au titre de 2015 :

Nombre de promouvables	50
Nombre de proposés	31
Nombre de postes offerts	12
Nombre de promus	12

Les dates :

Date limite de réception par la DRH	31/07/2014
Date prévisible de la Pré CAP	13/10/2015
Date prévisible de la CAP	03/11/2015

Les documents à fournir :

- La fiche de proposition avec avis motivé
- La liste des agents proposés (PM 130)
- Les services n'ayant aucune proposition à formuler devront obligatoirement faire parvenir un état néant au bureau MGS2

Les contacts :

Adresse mail : propositions-promotions-categorie-c-et-environnement-sg-drh-mgs2@developpement-durable.gouv.fr

Bureau	MGS2	Chef de pôle	Nathalie MUNIER	Téléphone	01 40 81 75 21
		Adjointe au chef de pôle	Nicole CLAIN		01 40 81 70 80

Notions de services effectifs dans un corps ou un grade : Ne peuvent être pris en compte que les services effectués par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire en position d'activité. Les périodes accomplies en position de détachement sont donc exclues. Celles accomplies à temps partiel sont assimilées à des périodes à temps complet